Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501513-20251222-2025_098-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2025-098

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 10
Représentés : 12
Votants : 12

Présents : MM. BARIOU Nathalie, BESQUEL Jean-René, BRIAND Thierry, DUROCHER Alexandre, JOLIVET François, MONVOISIN Michèle, PERRET-LE BLET Chantal, ROCHER Nicolas, VETIER Fabrice ;
Absents excusés : MM. MOISON Daniel (pouvoir à PRÉVERT Rose-Line), ROPERT Céline (pouvoir à BRIAND Thierry) ;
Absents : MM. ARNAL Jérôme, BALARD Olivier, MOUICHE Marylène ;
Secrétaire de séance : Mme PERRET-LE BLET Chantal ;

Objet : Validation d'un devis – équipement logiciel Berger Levrault ;

Madame le Maire présente au conseil municipal un devis concernant une mise à jour de l'éditeur de logiciel Berger-Levrault, WeMagnus Optimal. En effet, leur actuelle prestation, utilisée par la mairie depuis plusieurs années, connait d'importantes modifications avec l'arrivée de nouveaux services. Par ailleurs, la plateforme Mégalis, jusqu'à présent utilisée pour l'envoie de flux à la préfecture ou au comptable public, met fin à sa signature électronique, cette mise à jour de logiciel nous permet ainsi de récupérer ce service perdu.

Le présent devis permet la continuité d'une partie importante des services déjà occupés dont la comptabilité, la paie ou les ressources humaines, avec l'ajout de plusieurs modules (cimetière, signature électronique, état-civil, délibérations…), une sauvegarde sécurisée dans des serveurs en France, ainsi qu'une assistance améliorée.

La solution actuelle coûte à la commune 4 027,30 € TTC annuellement, tandis que la mise à jour WeMagnus Optimal élève la dépense annuelle de l'ordre de 5 604 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de Berger Levrault concernant la solution WeMagnus Optimal, tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis, ainsi que tout autre document relatif à l'offre de Berger Levrault.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501513-20251222-2025_098-DE

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT